

Rapport de la commission des finances du conseil de Bassins.

Concernant le préavis 5/2016.

Adaptation du règlement communal sur le service de défense contre l'incendie et de secours.

La commission des finances dans son ensemble s'est réunie le 25 avril 2016 avec la municipalité et M. Frédéric Genin, commandant des pompiers.

Rapport :

La commission des finances s'est entretenue avec la municipalité, elle a entendu ses explications et la remercie pour son travail. Avec ces nouvelles dispositions cantonales de 2010, l'ancien règlement datant du 12 décembre 1995 devait être modifié. La commission des finances n'a omis donc aucune objection concernant le nouveau règlement.

Conclusion :

La commission des finances demande d'accepter la modification du règlement communal sur le service de défense contre l'incendie et de secours conformément aux nouvelles dispositions régies par le contrat de droit administratif conclut entre Bassins et le SDIS de Gland Serine.

Anne Treboux

Herlinda Helmer

Bernard Treboux

André Dunand

Sylvie Elben
Rapporteur

Laurent Renevier



Antoine Briachetti

Bassins, le 11 juin 2016